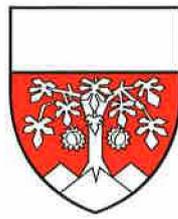


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipale

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Chutes de neige du dimanche 17 avril 2005

Dans le dernier numéro du Journal « Aux 4 Coins du Mont » je donnais des renseignements sur le déblaiement de la neige. Celle qui est tombée durant la nuit et la journée du dimanche 17 avril m'oblige à revenir sur ce sujet.

Le Service de piquet organisé chaque nuit dès 3 heures du matin durant l'hiver est supprimé à la fin mars. A partir de cette date, l'équipe de voirie enlève les piquets à neige placés en bordure des routes ainsi que les barrières pare-neige. On démonte aussi sur les véhicules affectés au déblaiement, les agrégats qui permettent d'y fixer les lames et autres appareils utilisés en hiver.

C'est dire que les très importantes chutes de neige du dimanche 17 avril ont mis les équipes de voirie et des domaines et forêts face à une situation exceptionnelle pour la saison. Tous les véhicules ont dû être rééquipés pour que le déblaiement puisse commencer. L'absence de piquets à neige le long des routes et l'abondance de neige lourde et parfois soufflée ont grandement ralenti le déblaiement qui a encore été entravé par les nombreuses chutes de branches et d'arbres sur la voie publique. A certains endroits, les quantités de neige repoussées en bordure des voies de communication étaient telles qu'il a fallu les charger sur des camions afin de laisser une largeur de trafic suffisante, et ne pas masquer dangereusement la visibilité aux intersections et permettre le déneigement des trottoirs.

L'équipe de voirie et celle des domaines et forêts qui, ensemble totalisent douze collaborateurs auxquels s'étaient joints deux chauffeurs de camions et un conducteur de chargeuse ont travaillé d'arrache-pied toute la journée du

dimanche, dès 3 h 00 du matin jusqu'à tard dans la soirée. Entre le dimanche matin et le mercredi soir, ils ont effectué un total de 525 heures pour déblayer et charger la neige ainsi que pour évacuer les branches et autres éléments végétaux qui obstruaient trottoirs et chaussées. Le Service du feu est également intervenu à raison d'une centaine d'heures pour dégager des routes et aider des personnes en difficulté.

Durant les deux journées des 17 et 18 avril, les chefs des équipes de voirie, des domaines et forêts ainsi que l'Administration communale ont reçu plus d'une centaine d'appels téléphoniques d'habitants de la Commune qui demandaient que l'on débarrasse leurs chemins privés. Il leur a été rappelé qu'il leur appartenait de le faire ou de demander à une entreprise privée d'effectuer ces travaux. Il est impossible au personnel de la Commune, qui doit déneiger 46 km de routes et 27 km de trottoirs, de déblayer les chemins privés de la Commune.

Jumelage

Le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre 2005, aura lieu la troisième rencontre entre les habitants de Samedan et ceux du Mont-sur-Lausanne. C'est au tour des habitants du Mont de recevoir leurs compatriotes des Grisons. Lors de la Fête de mai, vous avez certainement pris le dépliant préparé par le Comité du Jumelage du Mont qui contient le programme des 1^{er} et 2 octobre ainsi qu'un bulletin d'inscription permettant à ceux qui souhaiteraient héberger des habitants de Samedan de s'annoncer.

Dans ce numéro de mai, nous avons encarté un nouveau bulletin d'inscription permettant aux habitants de la Commune qui ne l'auraient pas encore fait de signaler qu'ils sont disposés à recevoir un ou des hôtes de Samedan.

Récolte de textiles usagés

Depuis 1999, il est possible de déposer tous les vêtements et chaussures usagés dans des containers situés à la déchetterie de Manlout et sur la route du Grand-Mont à proximité de l'abri STPA. Le contenu de ces containers est valorisé par la Société Contex, domiciliée dans le canton de Lucerne. Celle-ci ristourne chaque année à la Commune une somme qui varie en fonction du tonnage récolté et des possibilités de valorisation de la marchandise.

Les sommes ristournées de 1999 à 2004 totalisent **Fr. 7'656.-** que la Municipalité a partagé au fil des ans entre des Institutions d'utilité publique et sans but lucratif domiciliées dans la Commune.

Nous vous encourageons à continuer de déposer tous vos vieux vêtements et autres textiles dans l'un de ces containers, car vous contribuez par là, à augmenter les dons que la Commune octroie à ces diverses Associations.

Voyage de fin de législature

Les prochaines élections communales ayant lieu à mi-mars 2006, la Municipalité a effectué du 19 mars au 2 avril de cette année son traditionnel voyage de fin de législature. Ce voyage auquel prenaient part les municipaux, leurs épouses ainsi que la boursière et le secrétaire municipal, les a conduits en Afrique du Sud.

On nous a rapporté que des personnes qui se disent « bien informées » prétendent que ces voyageurs ont eu beaucoup de chance de faire un aussi beau périple aux frais de la Commune. Une telle affirmation est absolument gratuite et sans fondement, car tous les participants sans exception, paient de leur poche la totalité de leurs frais de voyage.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du Législatif

Le Législatif communal s'est réuni le 21 février dernier pour délibérer sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité incorpore.

Crédit d'étude pour le complexe des Services de voirie, domaines et forêts

L'objet principal porté à l'ordre du jour de cette séance visait à débattre de la problématique d'implantation d'un nouveau complexe communal destiné à abriter, sous un même toit, les activités des Services de « Voirie » et « Domaines et forêts » dont les locaux et dépôts sont actuellement dispersés sur le territoire communal.

Le projet retenu verrait son implantation sur le site de Manloud, dans la partie basse de la parcelle, à proximité de la déchetterie. Il est composé d'un seul bâtiment proche des constructions existantes. D'une volumétrie générale très simple, ce bâtiment est scindé en deux parties : un secteur hangar/garage traversé par deux axes de circulation permettant un concept de distribution et de rangement souple et évolutif, une grande accessibilité du matériel et des engins à l'aide de ponts roulants, de même qu'un centre de vie abritant vestiaires, réfectoires, bureaux, ateliers ainsi que deux logements.

Longuement débattu, le préavis lié à cet objet a rallié la majorité du Conseil qui a décidé d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 650'000.-** destiné à l'élaboration de ce projet.

Remaniement parcellaire

M. Jean-Pierre Sueur, Municipal, a profité de cette séance pour informer le Législatif de l'état d'avancement des travaux liés au remaniement parcellaire, le renseigner sur la situation de la procédure en cours et, à plus long terme, sur les conséquences pour notre Commune tant au niveau de la croissance démographique, des emplois que des infrastructures communales qui devront être inscrites dans la planification à long terme.

Calendrier des séances du Conseil

Celui-ci se voit modifié dans le sens où les séances programmées aux lundis 11 avril et 23 mai ont été annulées, la Municipalité n'ayant pas de préavis à inscrire à l'ordre du jour de celles-ci. Les suivantes sont agendées respectivement aux lundis 27 juin, 26 septembre, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre

et 12 décembre. Le rythme d'avancement des travaux liés aux différents plans de quartiers du remaniement parcellaire est toutefois susceptible de venir modifier ce calendrier. La copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur l'ordre du jour qui y sera débattu.

La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann

Municipalité

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au n° de tél. 021 651 91 91 jusqu'au 10 juin 2005.

Prix par stère

Hêtre	Fr. 75.-
Frêne et autres	Fr. 65.-
Transport à domicile	Fr. 30.-

Les stères de bois livrés ou pris en forêt sont en bûches d'un mètre de long, cerclés en ballots.

Rendez-vous à la déchetterie de Manloud le samedi 28 mai 2005

Dans le cadre des actions « Coup de balai » organisées en Suisse romande, les responsables de la déchetterie de Manloud vous offrent la possibilité de satisfaire votre curiosité sur le cheminement des déchets et leur recyclage.

De 10h00 à 15h00, vous pourrez observer le travail d'un broyeur qui « avale » toutes les branches et autres déchets ligneux.

Un petit concours vous permettra de tester vos connaissances sur le tri et le recyclage d'une multitude de produits. Chaque participant au concours recevra un produit « recyclé ».

La déchetterie étant également un lieu de rencontre, venez nombreuses et nombreuses pour partager le verre de l'amitié.

Rappel sur l'interdiction de faire du feu dans son jardin

Ordonnance sur la protection de l'air : Incinération de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins. Ces derniers peuvent être incinérés en plein air si le procédé ne dégage que peu de fumée.

Art. 60 et 61 du Règlement de la police du feu

- Celui qui fait du feu doit prendre toutes dispositions utiles en vue d'éviter tout risque de propagation et de ne pas incommoder les voisins par des émissions de fumées notamment. Dans les zones habitées, les feux de plein air sont interdits la nuit et les jours de repos public.

Bernard Chabloz
municipal

Chorale St-Amédée

Paroisse catholique



Nouvellement dirigée par Sergueï Tcherkassov, directeur de plusieurs chœurs dans la région, la Chorale St-Amédée prépare son premier concert sous sa direction pour novembre 2005.

Au programme :

- Missa parochialis de Wolfram Menschick
- Messe brève n° 7 de Charles Gounod
- Œuvres de Elgar, Bortniansky, etc.

Pour cette occasion nous recherchons du renfort. Vous aimez chanter, venez rejoindre notre chorale.

Les répétitions ont lieu le lundi soir, de 20h15 à 21h45 à l'église St-Amédée, Bellevaux.

Nous y animons également les messes un week-end par mois.

Pour tous renseignements :

Françoise de Viron,
Tél. 021 652 00 28 (le soir)

Nos Jubilaires

Noces de diamant

Mars 1995, une délégation municipale rendait visite à **Mme et M. Françoise et Roland Hilfiker-Krafft**, domiciliés à la route du Grand-Mont, qui fêtaient leur 50^e anniversaire de mariage. Dix années plus tard, il appartient à M. Charles Bratschi, municipal, accompagné du soussigné, d'apporter les félicitations et les vœux des Autorités communales à l'occasion de leur **60^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à l'église de Pully, le 24 mars 1945.



Dans le cadre du week-end des 1^{er} et 2 octobre 2005, nous nous permettons de solliciter des personnes ou familles pouvant héberger nos hôtes de Samedan. Nous aimerions réussir au mieux ces échanges, c'est pourquoi nous vous demandons de remplir complètement le bulletin d'inscription ci-dessous, afin de vous mettre en relation avec des hôtes ayant certaines affinités avec vous.

D'ores et déjà, nous vous remercions vivement pour l'accueil que vous réserverez à notre demande. La Commune offrira les repas de samedi midi et dimanche midi à nos hôtes. Le petit-déjeuner du dimanche matin se prendra dans les familles; nous tenons à préciser que cet hébergement sera sans défraiement.

Dès que nous aurons plus de renseignements, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le nom des personnes que vous recevrez ainsi que le programme définitif des manifestations.

LA MUNICIPALITÉ

BULLETIN D'INSCRIPTION pour la nuit du 1^{er} au 2 octobre 2005

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

Nom et prénom:

Adresse:

N° de téléphone: Âge:

Profession:

Enfants: Nbre: Âge(s):

Nous parlons: Uniquement le français
 L'allemand
 L'italien

Nous disposons de place(s) pour héberger:

1 personne
Plusieurs personnes soit: 1 couple Avec enfant(s), nbre
 Sans enfant
 Personne(s) individuelle(s), Nbre:

Nom et prénom des personnes que nous avons hébergées en juillet 2003:

.....

Nous avons gardé des contacts avec les gens que nous avons hébergés:

oui non

Nous souhaitons loger ces mêmes personnes:

oui non

BULLETIN À RETOURNER POUR LE 31 AOUT 2005 À L'ADMINISTRATION COMMUNALE,
Route de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, ou par fax au n° 021 651 91 92

Rencontre annuelle: Salle du Petit-Mont

Nous avons déjà évoqué, dans ces colonnes, le parcours professionnel et les diverses activités de M. Roland Hilfiker, chef éleveur, passionné d'automobile et également fasciné par le monde des abeilles qu'il pratique, dès l'âge de 20 ans et durant plus de six décennies; suivre la vie, l'activité et les mouvements de ces abeilles constituait un réel baromètre des saisons.

Le couple apprécie de vivre une paisible et agréable retraite, particulièrement entouré de ses trois enfants et de 8 petits-enfants, qui ont certes grandi, mais qui contribuent au maintien d'un lien familial auquel Mme Françoise Hilfiker demeure très attachée.

Nous remercions Mme et M. Hilfiker de leur accueil, de ces agréables instants passés en leur compagnie, leur réitérons nos félicitations et leur souhaitons de vivre et de partager une belle «vieillesse»!

C. Frioud
Secrétaire mcpl



Mme et M. Françoise et Roland Hilfiker-Krafft

Photo: C. Frioud

Noces d'Or

Mardi 3 mai, MM. Bernard Chabloz, municipal, et C. Frioud, se rendent au domicile de **Mme et M. Antoinette et Gaston Pedrazzini-Pittet**, au Petit-Mont, afin de leur présenter les félicitations et les vœux de l'Exécutif communal à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Lausanne, le 16 avril 1955.

A la retraite depuis bientôt une dizaine d'années, M. Gaston Pedrazzini a travaillé dans le domaine des appareils ménagers, auprès de marques renommées, et ce pour la Suisse romande; pour sa part, et ayant suivi l'Ecole de commerce, Mme Antoinette Pedrazzini occupait un poste de secrétaire comp-

table dans une entreprise de la place lausannoise.

Installé en notre localité dès l'année 1974, le couple Pedrazzini a pratiqué diverses activités sportives, avant que M. Gaston Pedrazzini ne se heurte à des problèmes de santé. A ce propos, et en sa qualité de «transplanté», et ce depuis une douzaine d'années, le pré-nommé tient à exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes qui se veulent donneurs d'organes. Il y a lieu de signaler, au passage, le dernier film de Mme Jacqueline Veuve, La nébuleuse du cœur, qui précisément constitue un documentaire et un témoignage sur le thème du don d'organes.

Le couple, bien entouré de ses trois enfants et de 6 petits-enfants, et ayant gardé le contact avec un cercle d'amis, apprécie tout particulièrement de pou-

voir bénéficier d'un calme et d'un environnement campagnard, en leur demeure du Petit-Mont. Nous remercions très sincèrement Mme et M. Pedrazzini de leur accueil, leur réitérons nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles années à partager et à vivre en toute quiétude.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

90^e anniversaire

Douceur, calme et sérénité, ce mardi 8 février, au domicile de **Mme Simone Rohner-Maring**, à la route du Grand-Mont, où se sont rendus MM. Charles Bratschi, municipal, et C. Frioud, à l'occasion de son **90^e anniversaire**, en présence également de ses deux filles, Ariane et Florence. Née le 30 janvier 1915, domiciliée à Genève, notamment durant la «mob», puis à Prilly dès 1947, c'est finalement depuis 1980 que Simone Rohner apprécie d'habiter notre Commune; son mari, mécanicien, spécialisé dans la fabrication (frittage) de disques diamantés (scie circulaire, meules), qui occupait un atelier à la route de Coppoz, est décédé en 1984. Bien entourée de ses deux filles et de quatre petits-enfants, Simone Rohner laisse les journées s'écouler, au gré des saisons, journées au cours desquelles elle s'adonne à la lecture, joue au scrabble, fait des mots croisés ou tout simplement, s'attarde sur un programme télé.

Nous tenons à la remercier de son accueil, de ce fort aimable moment passé en sa compagnie et lui réitérons nos vœux les meilleurs pour encore de tranquilles années en notre localité.

C. Frioud
Secrétaire mcpl



Mme et M. Antoinette et Gaston Pedrazzini-Pittet

Photo: C. Frioud

A savoir



APE **Association** **des parents d'élèves**

La conférence du 10 mars dernier consacrée aux « tribus urbaines » a attiré plusieurs dizaines de personnes, dont des adolescents tout particulièrement concernés par le sujet; ils ont pris la parole pour apporter leur point de vue. C'est surtout à travers leur musique que M. Claude Joyet nous a présenté ces divers groupes de jeunes.

Le 7 avril, nous avons tenu notre Assemblée générale à Cugy; elle a été suivie par deux interventions très intéressantes liées à la prévention des drogues; le premier exposé de M. V. Falcy concernait la prévention du tabagisme (ce qui se fait dans les écoles, conseils aux parents). Le second, donné par M. G. Pinson, touchait aux drogues en général: quels sont les besoins fondamentaux des jeunes, pourquoi certains d'entre eux commentent-ils à consommer de la drogue, que peuvent faire les parents.

Notre dernier rendez-vous a été notre traditionnelle vente de jouets dans le cadre de la Foire de Mai; une forme de troc qui a ravi parents et enfants.

L'année scolaire touche à sa fin et nous tenons à remercier tous ceux qui nous soutiennent et nous font confiance.

Avec un peu d'avance, bonnes vacances à toutes et tous.

*Pour le comité
A. Zimmermann*

Dimanche 17 avril 2005

La neige aux quatre coins du Mont! Emerveillement ou agacement!

Il y a des jours comme cela, qui ne ressemblent pas aux autres. Un dimanche qui vient brouiller les cartes, qui aurait dû, en principe, être printanier. Mais étonnamment, ce matin là, au réveil, pas un bruit, mis à part un ou deux merles courageux et de caractère qui récitaient leurs mélodies saisonnières, et quelques craquements de branches. Un jour de printemps qui devait être lumineux mais qui fut sombre et muet. Il s'est levé lentement dans le silence blanc, sur le village endormi. La température qui baisse un peu et qui nous

surprend. Il est tombé cette nuit là une neige froide et lourde. Le décor qui se recolora en blanc et qui sema un beau désordre! L'hiver en avril. Pourquoi pas. De toute façon, ce n'est pas la première fois que cela arrive et que les flocons remplacent les pétales sur les cerisiers. Mais cet enveloppement des flocons dont la densité ne cessait d'augmenter pour apporter une couche de plus de 40 cm restera dans nos mémoires et sur les pages des historiens. Sans doute y a-t-il quelque chose de pas très logique. Une folie d'avril. Mais les folies, parfois, sont ce qu'il y a de plus vrai en nous... Dommage tout de même pour tous les arbres malmenés qui en furent les principales victimes. Mais ils s'en remettent. Les hommes se sont mis à l'ouvrage pour donner un coup de main à cette nature meurtrie et les couleurs de l'été cacheront les cicatrices. C'est l'histoire de deux saisons qui se sont mélangées les pinceaux.

Stéphane Allaz.

Passeport d'information

Voyager aux Etats-Unis sans visa? Oui, mais avec le passeport 03!

Retenez ce qui suit: Les Etats-Unis continueront, en vertu des dispositions actuelles, de vous laisser entrer sans visa après le 26 octobre 2005, si votre passeport est du modèle 03 actuellement en vigueur, et qu'il a été établi avant cette date. Votre passeport, vous le commandez simplement auprès de votre commune de domicile. Faites cette démarche dès que possible, mais au plus tard à la mi-septembre. Car si vous vous y prenez trop tard et que les autorités américaines s'en tiennent à leur échéance, nous serez dans l'obligation, après le 26 octobre, de demander un visa pour entrer aux Etats-Unis ou pour transiter par ce pays.

Une doctoresse au Mont

La Doctoresse Sandrine Golay Wetzel, Médecin généraliste FMH, a le plaisir de vous annoncer le début de son activité, le 2 mai 2005 en collaboration avec les Docteurs B. de Senarclens et A. Cugini.

Adresse:
Route du Grand-Mont 27
1052 Le Mont
Tél.: 021 653 43 31

Fondation Les Oliviers

Le K-Lumet: un allume-feu génial

Fabriqué dans les ateliers de la Fondation Les Oliviers, le K-Lumet est un allume-feu très pratique et très écologique. Il est constitué de matériaux presque essentiellement recyclés:

- Déchets de bois, rouleaux de papier WC et cire de bougie.

Pour améliorer encore l'aspect écologique de ce produit, nous avons besoin de cire de bougie recyclée. M. Barras mettra à disposition à la déchetterie de Manlout un récipient où les habitants du Mont pourront amener leurs restes de bougie et ainsi nous aider à protéger l'environnement.

Merci de votre contribution.

Accueil familial de jour

Service d'entraide familiale d'Echallens et Environs

Vous aimez être entourée d'enfants... Vous recherchez une activité à domicile... Un revenu d'appoint serait le bienvenu... Alors pensez à l'accueil familial de jour; des enfants de tous âges, dont les deux parents travaillent, attendent d'être accueillis à plein temps ou à temps partiel. Pour tout renseignement, pour proposer vos services, veuillez vous adresser à notre coordinatrice au 021 882 53 02 ou par courrier électronique: mireillefitze@bluewin.ch

Ecole de musique du Mont

Année musicale 2005 – 2006 – reprise des cours le 1^{er} septembre 2005.

Enseignement collectif ou privé.

Cours d'initiation musicale système Carl Orff (entre 5 et 7 ans).

Piano, violon, guitare classique et électrique, flûte à bec et traversière, batterie, solfège, clarinette, saxophone, orgue et lyre.

Les cours ont lieu aux Collèges du Grand-Mont, du Mottier B et de Coppoz.

Renseignements et inscriptions

Tél. 021 625 26 76
Fax 021 625 55 84
Mobile 079 412 29 53
e-mail: info@ecomuse.ch

*Direction
Régis Monnier*

Le conseil du vétérinaire

L'anémie est une diminution de la quantité et/ou de la qualité de l'hémoglobine circulante.

L'hémoglobine est fabriquée dans la moelle osseuse. Elle est l'élément des globules rouges chargé de transporter l'oxygène vers les cellules.

L'anémie entraîne donc une diminution de l'oxygénation des tissus.

Les principales conséquences se manifestent sous forme de pâleur des muqueuses, de fatigue générale, d'essoufflement et de palpitations à l'effort, même léger.

De nombreuses causes directes ou indirectes peuvent être responsables de l'anémie, c'est pourquoi un diagnostic médical précis est important.

On distingue deux grandes classes d'anémie.

- L'anémie régénérative, qui se caractérise par un nombre élevé de jeunes globules rouges dans le sang. C'est le signe que la moelle osseuse assure une surproduction qui tente de juguler une perte anormale d'hémoglobine. Cette perte peut avoir deux causes. Soit une hémorragie qu'il s'agira de juguler rapidement, soit une destruction excessive de l'hémoglobine dans la rate.

Cette destruction pathologique peut être due, par exemple, à une intoxication chimique (plomb, arsenic) ou à une infection bactérienne ou parasitaire.

- L'anémie non régénérative, qui signifie que la carence en hémoglobine est due à une déficience de sa régénération par la moelle osseuse.

Il pourrait s'agir d'un problème lié directement à la moelle osseuse (cancer, radiations, toxiques) ou à une carence ou défaut d'utilisation de la vitamine B12, de l'acide folique et du fer.

Il faut savoir que le fer ne manque jamais dans la nourriture.

La carence en fer provient donc soit d'une élimination excessive ou surtout d'une incapacité de l'absorber ou de le métaboliser.

Dans ce cas, un apport en oligoéléments contenant, en plus du fer, principalement du cuivre qui est l'acteur principal de l'assimilation du fer, ainsi que du cobalt, du manganèse, de l'iode et du molybdène sera bien plus efficace et plus rapide pour traiter l'anémie. Très utiles également, les vitamines B12 et C et l'acide folique.

Dr. L. Walter

Nos sociétés



Société de tir

Rappel des dates importantes :

- Programme obligatoire à 300 m pour les tireurs astreints

Le jeudi 16 juin 2005
de 17 h 30 à 19 h 00

Le jeudi 25 août 2005
de 17 h 00 à 19 h 00

Dernière journée des tirs obligatoires

- Programme obligatoire au pistolet à 25 m

Le samedi 11 juin 2005
de 14 h 00 à 17 h 00
au stand de Vernand

Tir de clôture avec mousqueton

Le jeudi 15 septembre 2005
de 17 h 30 à 19 h 00

Pour des informations plus détaillées, consultez notre site sous stcm.free.fr

Nos activités sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous rendre visite. Les jeunes, dès l'année de leurs 17 ans peuvent s'inscrire au cours pour Jeunes Tireurs qui débutera en mars 2006. Notre section pistolet, nouvellement créée, vous propose des cours pour la manipulation des armes et le rappel des règles de sécurité, la mise sur pied des tirs obligatoires et du tir en campagne, sans oublier un tir à prix, le tout encadré par des moniteurs certifiés.

A bientôt

Michel Chardonness



FSG Le Mont

Pour faire suite à l'assemblée générale de la FSG Le Mont, nous recherchons deux amis gymnastes ou non pour les postes de « secrétaire et vice-président(e) ». Afin de ne pas décourager les intéressé(e)s, la répartition des charges se détermine en fonction des désirs et des possibilités de chacun(e). Renseignements auprès de Daniel Besson, Président, tél. 021 652 14 59.

Le vendredi 15 avril, avait lieu au foyer de la grande salle, notre 11^e match interne aux cartes de notre société. Nous dénombrions quelques 36 participants qui ont joué le jeu avec plaisir et sportivité.

L'équipe gagnante était composée de : Maurice Chevillat et Roland Gindroz,

suivie de notre bigoudi : Jean-Marie Clavel et son compère Jeani Burri et en troisième position par l'équipe de Marcel Balmer et Jean Wirthlin.

Pour le comité FSG,
Joëlle Menétrey



Echo des Bois

L'Echo des Bois a eu le privilège de donner ses concerts à l'Eglise du Mont les 22 et 23 avril 2005.

Après un travail assidu de chaque membre et consciencieux de notre directeur Olivier Hartmann et de notre sous-directrice Lia Singh, l'interprétation de ce programme plaisant fut un réel bonheur.

Le Nouvel Orchestre de Genève fut accueilli avec joie par l'Echo qui a apprécié sa valeur musicale et aussi sa patience à travailler avec la Société durant deux répétitions. L'entente et la sympathie ont facilité le résultat. Aussi, c'est un cordial MERCI que l'Echo des Bois se fait un devoir d'adresser à chacun de ces musiciens.

Le contact chaleureux avec le public a grandement contribué aussi à interpréter – tant les Œuvres religieuses classiques, que les Chœurs religieux populaires – avec joie et enthousiasme.

Les rencontres après concerts furent, pour chacun, une occasion d'échanger ses impressions et de sympathiser. Que chaque personne soit remerciée de sa présence. Ce fut une récompense fort appréciée.

Je me fais l'interprète, au nom de l'Echo des Bois, en adressant reconnaissance et remerciements à nos chefs de chœurs Olivier Hartmann et Lia Singh, sans oublier nos solistes Lia, Käthi et Christine.

Mme Vaucher



Société de Développement

Le samedi 7 mai s'est déroulée la traditionnelle Fête de mai sur la place du Petit-Mont. Le beau temps était obligatoire... Mais il s'est trompé d'un jour ! Heureusement, les averses annoncées nous ont épargnés. Les rues du Petit-Mont se sont habitées de plein de stands et transformées en un lieu de fête et de rencontre. Merci à tous les artisans pour leurs magnifiques étalages et leur fidélité. Aux Sociétés locales pour l'ambiance qu'ils apportent. Aux Services de voirie et domaines et forêts pour leur aide précieuse. Remerciements également à la Banque



Fête de Mai

Prochains journaux

Parutions

Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Raiffeisen et à l'entreprise Jeanfavre électricité pour leur soutien. **Prochaine Fête de mai, le samedi 13 mai 2006.**

Nos prochaines manifestations

• Lundi 1^{er} août

Fête Nationale au Châtaignier. En soirée le match de football Le Mont I-Lausanne-Sport. Cortège aux flambeaux. Le feu allumé par les enfants et... La surprise... **Un feu d'artifice.**

• Mardi 2 août

La Torrée et ses délicieux saucissons.

• Dimanche 25 septembre

Sortie champignons (info dans le prochain Journal Aux 4 Coins du Mont).

• Samedi 3 décembre

La Fête de la St-Nicolas.

• 60^e anniversaire de la Société de Développement

Une date à agender (déjà), le 31 mars et 1^{er} avril 2006. Un week-end placé sous le slogan « Tout le Mont rit ». A suivre !

Bon été à tous.

Stéphane Allaz



Fête de Mai



Fête de l'Abbaye 1, 2, 3 et 4 juillet 2005

Avec une cible « Au coup de cœur », réservée aux dames

PROGRAMME :

• Vendredi 1^{er} juillet

Tirs des sociétaires dès 16 h 30
Caveau des Abbayes dès 19 h 00

• Samedi 2 juillet

Tirs des sociétaires
de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tirs des dames : dès 09h00

Raclette et Karaoke dès 19h00

• Dimanche 3 juillet

Cortège, départ devant La Plaisance à 09h15

Culte au Châtaignier à 10h00

Couronnement des Rois à 11h00

Banquet à 12h30

• Lundi 4 juillet

Verrée et cortège devant l'Eglise à 19h00

Assiette froide et bal dès 20h00

Les personnes désireuses de participer au banquet du dimanche 3 juillet seraient aimables de s'annoncer à l'Abbé président, Jean-Pierre Sueur, au 079 448 51 30.

Nous vous remercions par avance de votre présence durant ces journées.